

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 3 OCTOBRE 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi trois octobre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 10
Nombre de votants : 36

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer,
conseillère municipale.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire,
Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, M. Bernard Robert
3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme
Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali
6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe,
Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude
Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint,
M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Jean Paul Babef,
Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme
Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert
M'Simbona, Mme Karine Mounien, M. Wilfrid
Cerveaux, M. Brandon Incana, Mme Anne-Laure Boyer,
Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel Vassinot, M. Henry
Hippolyte, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador.

OBJET

Affaire n°2017-109

VALIDATION DES NOUVEAUX
SITES D'INTERVENTION
PRIORITAIRES 2016-2019
DANS LE CADRE DU PLAN
INTERCOMMUNAL DE LUTTE
CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Absents représentés : Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe
(par M. Jean Claude Maillot 9^{ème} adjoint), M. Faustin
Galaor (par Danila Bègue), M. Ludovic Latra (par
M. Jean Paul Babef), Mme Brigitte Laurestant (par
Mme Sonia Bitaut), Mme Catherine Gossard (par
M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), Mme Dorisca Tiburce
(par M. Jean Hubert M'Simbona), Mme Karine Infante,
(par Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe), Mme Bibi-
Fatima Anli (par M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint),
Mme Mikaëla Latra (par Mme Anne-Laure Boyer), Mme
Mémouna Patel (par M. Henry Hippolyte).

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 25 septembre 2017 et
affichée le 25 septembre 2017.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le : 19 OCT 2017

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): M. Hary Auber, M. Patrick Jardinot,
Mme Valérie Auber.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

VALIDATION DES NOUVEAUX SITES D'INTERVENTION PRIORITAIRES 2016-2019 DANS LE CADRE DU PLAN INTERCOMMUNAL DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nouvelle convention 2016-2019 du PILHI, du 10 février 2017 désignant les quartiers des LTS communaux sites d'intervention prioritaire,

Vu l'avis favorable des commissions « Aménagement - Travaux - Environnement » et « Logement – Habitat – Politique de la Ville » du 20 septembre 2017,

Vu le rapport présenté en séance le 3 octobre 2017 relatif à la validation des nouveaux sites d'intervention prioritaires 2016-2019 dans le cadre du Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,


DÉCIDE

Article 1 : de valider les nouveaux sites d'intervention prioritaires sur la commune de Le Port dans le cadre de la 2^{ème} convention PILHI (2016-2019) :

- Say,
- Hyacinthe,
- SATEC,
- Evariste de Parny,
- SIDR,
- ZAC 2,
- RN4,
- Rivière des Galets.

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU